

ARRETE COLLECTIF

Vu le code de l'éducation et notamment son article L914-1 ;

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

NOM	USUEL PATRONYMIQUE	PRENOM	AFFECTATION	PROMOTION		Avantage Spécifique d'Ancienneté
				Echelon	Date d'effet	
MM MORIN	MASSIN	VERONIQUE R0000	0622657B E.E.PR ST LOUIS-JEANNE D'AR 119 AVENUE DU MARECHAL LECLERC 62110 HENIN BEAUMONT	05	01/09/2020	
MM RIEZ	RENAUT	PASCALE R0000	0622713M E.E.PR STE-MARIE-DE-LA-PRES 6 RUE EMILE LEGRELLE 62000 ARRAS	05	01/09/2020	
MM CARON	LEMOINE	MARIE MADELEINE R0000	0622684F E.E.PR SAINT-ROCH PLACE ROGER SALENGRO 62320 ROUVROY	05	01/09/2020	

Nombre total d'agents : 3

ARRETE COLLECTIF

Fait à LILLE, le 18/02/2021

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

Pour la rectrice et par délégation

Le secrétaire général de l'académie

Par délégation le chef du DEP

Sylvie DUFRECHOU

